COMMUNE DE LARMOR-PLAGE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe n°2a

Classement sonore des infrastructures de transports terrestres

Echelle: 1/12 000

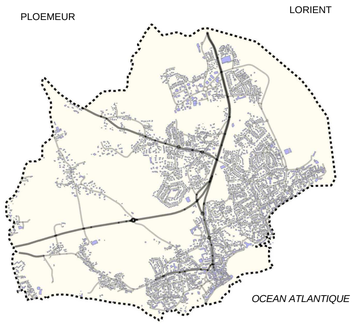

Approbation par délibération du Conseil Municipal du 19 janvier 2011

Le Maire, Victor Tonnerre

Aménagement, Environnement et Transports
SIG-Bureau de dessin
30, Cours de Chazelles 56100 LORIENT

Légende

- Largeur des bandes de nuisances
- Protection de 30 m de part et d'autre de l'axe de l'avenue JF Kennedy Catégorie 4
- Protection de 100 m de part et d'autre de l'axe de la RD 152 Catégorie 3
- Protection de 250 m de part et d'autre de l'axe de la RD 29 Catégorie 2